

65, rue de Richelieu
75002 Paris
+33 (0)1 55 42 75 00
www.chartes.psl.eu

**SCHÉMA PLURIANNUEL
D'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE
2026-2028**

École nationale des chartes - PSL

Version du 1^{er} janvier 2026

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ.....	3
RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES AFFECTÉES À L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE.....	3
ORGANISATION DE LA PRISE EN COMPTE DE L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE.....	4
Action de formation et de sensibilisation.....	4
Recours à des compétences externes.....	4
Outilage.....	4
Prise en compte de l'accessibilité numérique dans les projets.....	4
<i>Test utilisateur</i>	5
Prise en compte de l'accessibilité dans les procédures de marché.....	5
Recrutement.....	5
Traitement des retours utilisateurs.....	5
PROCESSUS DE CONTRÔLE ET DE VALIDATION.....	5
PÉRIMÈTRE TECHNIQUE ET FONCTIONNEL.....	6
Recensement.....	6
Évaluation et qualification.....	6
AGENDA PLANIFIÉ DES INTERVENTIONS.....	6
Plans annuels.....	6
ANNEXE 1 : LISTE INDICATIVE DES SITES ET APPLICATIONS PUBLIQUES DE L'ÉCOLE.....	8
Sites web édités par la Mission projets numériques.....	9
Sites web des programmes de recherche.....	10

INTRODUCTION

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » instaure, au titre de l'article 47, l'obligation pour les services de communication publique en ligne des services de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent d'être accessibles aux personnes handicapées.

POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ

L'accessibilité numérique est au cœur des préoccupations liées au développement ou à la mise à disposition de sites web ou d'applications tant auprès du public que des personnels internes à l'École nationale des chartes - PSL.

Cette volonté s'illustre par l'élaboration de ce schéma pluriannuel d'accessibilité numérique associé à des plans annuels d'action, dans l'objectif d'accompagner la mise en conformité RGAA (Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité) et l'amélioration progressive des sites web et applications concernés.

L'élaboration et le suivi de ce schéma pluriannuel, adopté par le conseil d'administration du 10 décembre 2025, après avis du CSA, est placé sous la responsabilité de David Fourcaud, communication@chartes.psl.eu, référent accessibilité numérique.

Sa mission est de promouvoir l'accessibilité par la diffusion des normes et des bonnes pratiques, d'accompagner les équipes internes par des actions de formations, de contrôler et de veiller à l'application de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 en procédant à des contrôles réguliers, assurer la prise en charge des demandes des utilisateurs et de manière générale la qualité du service rendu aux utilisateurs en situation de handicap.

RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES AFFECTÉES À L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

David Fourcaud, adjoint à direction de la communication, est chargé de promouvoir l'accessibilité numérique au niveau de l'établissement. Il sera relayé par un référent au sein de chaque service.

L'École nationale des chartes - PSL a déjà financé deux audits (site institutionnel, www.chartes.psl.eu, et site de l'Urfist de Paris, urfist.chartes.psl.eu) ainsi que l'accompagnement par un prestataire compétent à la rédaction de ce schéma pour un total de 15 876 euros. Une évaluation en termes de besoins financiers pour la suite des opérations à mener est en cours d'élaboration. Le présent schéma sera mis à jour à l'issue de ce processus. Mais nous pouvons estimer le besoin à 15 000 euros pour les trois années.

ORGANISATION DE LA PRISE EN COMPTE DE L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

La prise en compte de l'accessibilité numérique nécessite une adaptation de l'organisation interne de production et de gestion des sites web et application concernés, l'accompagnement des personnels, une modification des procédures de marché et, enfin, la prise en charge des personnes en situation de handicap lorsqu'elles signalent des difficultés.

Les éléments ci-dessous décrivent les points importants sur lesquels l'École nationale des chartes - PSL va s'appuyer pour améliorer l'accessibilité numérique de l'ensemble de ses sites web et applications.

ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Tout au long de la période d'application de ce schéma, des actions de formation et de sensibilisation vont être organisées afin de permettre aux personnels intervenant sur les sites et les applications de développer, éditer et mettre en ligne des contenus accessibles.

Un effort particulier est mis sur l'accessibilité des contenus web et des documents bureautiques avec des formations sur Word, PowerPoint et InDesign.

L'École s'appuiera notamment sur les formations de la DINUM proposées aux agents publics, sur les cours en ligne, disponibles sur la plateforme Mentor, et sur les ressources de l'Urfist de Paris.

L'École financera également des formations à l'accessibilité pour certains de ses développeurs informatiques ou de ses éditeurs.

RECOURS À DES COMPÉTENCES EXTERNES

En l'absence de compétence interne pour effectuer des audits de site web et d'applications, l'École fera appel à de la prestation externe (comme elle l'a déjà fait pour deux de ses sites).

OUTILLAGE

La direction de la communication a créé des gabarits Word et PowerPoint conformes, téléchargeables depuis l'Intranet, pour aider les utilisateurs à produire des documents accessibles.

PRISE EN COMPTE DE L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE DANS LES PROJETS

Les objectifs d'accessibilité et de conformité au RGAA vont être inscrits et rappelés dès le début des projets dont ils constitueront un axe majeur et une exigence de base.

De la même manière, ces objectifs et ces exigences seront rappelés dans les éventuelles conventions établies avec nos opérateurs, délégataires ou partenaires.

TEST UTILISATEUR

Si des tests utilisateurs sont organisés, en phase de conception, de validation ou d'évolution d'un site web ou d'une application, le panel d'utilisateur constitué comprendra dans toute la mesure du possible des personnes en situation de handicap.

PRISE EN COMPTE DE L'ACCESSIBILITÉ DANS LES PROCÉDURES DE MARCHÉ

L'accessibilité numérique et la conformité au RGAA doivent constituer une clause contraignante et participer à l'évaluation de la qualité de l'offre d'un prestataire lors de la commande de travaux au travers des appels d'offres notamment.

Les procédures d'élaboration des marchés ainsi que les règles d'évaluation des candidatures sont en cours d'adaptation pour prendre en compte les exigences de conformité au RGAA.

RECRUTEMENT

Une attention particulière va être portée sur les compétences en matière d'accessibilité numérique des personnels intervenant sur les services numériques, lors de la création des fiches de postes et les procédures de recrutement par les services métier concernés.

La direction des ressources humaines est chargée de contrôler la conformité des fiches de poste à cette exigence avant publication.

TRAITEMENT DES RETOURS UTILISATEURS

Conformément aux dispositions prévues par le RGAA et aux attentes légitimes des utilisateurs, un moyen de contact va être mis en place, au fur et à mesure des travaux de mise en conformité, sur chaque site ou application permettant aux utilisateurs en situation de handicap de signaler ses difficultés.

Afin de répondre à ses demandes, la mise en place d'une procédure spécifique d'assistance va être étudiée avec l'ensemble des services et des personnels impliqués.

Dans l'attente, les demandes seront traitées par David Fourcaud, communication@chartes.psl.eu, responsable de l'élaboration, de la mise en place et du suivi de ce schéma pluriannuel.

PROCESSUS DE CONTRÔLE ET DE VALIDATION

Chaque site ou application fera l'objet lors de la mise en ligne initiale, lors d'une mise à jour

substantielle, d'une refonte ou à la fin des opérations de mises aux normes, d'un contrôle permettant d'établir une déclaration de conformité conformément aux termes de la loi.

Pour en garantir la sincérité et l'indépendance, ce contrôle sera effectué par l'intermédiaire d'un intervenant externe spécialisé ou dans le cadre d'une mutualisation interne au sein de PSL.

Ces opérations de contrôle destinées à l'établissement ou à la mise à jour des déclarations de conformité interviennent en complément des opérations habituelles de recette et contrôles intermédiaires qui seront organisées, si nécessaire, tout au long de la vie des projets.

Une procédure de contrôle de l'accessibilité des nouveaux documents numériques (Word ou PDF) sera également mise en place.

PÉRIMÈTRE TECHNIQUE ET FONCTIONNEL

RECENSEMENT

L'École nationale des chartes - PSL gère 55 sites internet (dont 43 publics), extranet et applications à destination du public ou de ses personnels.

ÉVALUATION ET QUALIFICATION

Chaque site ou application a été qualifié selon des critères tels que la fréquentation, le service rendu, la criticité, le cycle de vie (date de la prochaine refonte) ou encore les technologies employées.

Pour des raisons budgétaires, l'École priorise la mise en conformité des sites à destination du public, car elle n'est pas en mesure de mener les différents chantiers en parallèle.

L'annexe 1 liste les travaux de mise en conformité sur les sites et applications publiques de l'École.

AGENDA PLANIFIÉ DES INTERVENTIONS

PLANS ANNUELS

Ce schéma pluriannuel est accompagné de plans annuels d'actions (révisés le cas échéant une fois par an) qui décrivent en détail les opérations mises en œuvre pour prendre en charge l'ensemble des besoins en termes d'accessibilité numérique de l'École nationale des chartes - PSL.

ANNEXE 1 : LISTE INDICATIVE DES SITES ET APPLICATIONS PUBLIQUES DE L'ÉCOLE

SITE	URL	NOTES
Site institutionnel de l'École national4e des chartes - PSL	https://www.chartes.psl.eu/	Audit réalisé en 2024 (69,84 % de conformité)
Site institutionnel de l'Urfist	https://urfist.chartes.psl.eu/	Audit réalisé en 2025 (64,29 % de conformité)
Site institutionnel du CTHS	https://cths.fr/	Audit prévu après la refonte du site prévu à partir de 2026
La France savante	https://cths.fr/an/prosopographie.php	Audit prévu après la refonte du site du CTHS prévue à partir de 2026
Catalogue de la bibliothèque	https://catalogue.chartes.psl.eu/	Demande de la déclaration de conformité à effectuer auprès de l'éditeur du logiciel Koha en 2026
Bibliothèque numérique	https://bibnum.chartes.psl.eu/	Demande de la déclaration de conformité à effectuer auprès de l'éditeur du logiciel Omeka en 2026
ChartExplore	https://catalogue.explore.psl.eu/	L'audit devra être réalisée par l'Université PSL en charge de cette application
Afrique et Archives	https://archivafrique.chartes.psl.eu/	Demande de la déclaration de conformité à effectuer auprès de l'éditeur du logiciel Wordpress en 2026
Les élèves à l'étranger	https://ecoledeschartes.tumblr.com	Demande de la déclaration de conformité à effectuer auprès de l'éditeur du logiciel Tumblr en 2026
Carnet de	https://humanodon.hypotheses.org/	Demande de la déclaration

recherche du master HN	de conformité à effectuer auprès de l'éditeur du logiciel hypotheses.org en 2026
-------------------------------	--

SITES WEB ÉDITÉS PAR LA MISSION PROJETS NUMÉRIQUES

Les applications développées par la mission projets numériques sont listées ici à titre indicatif. Leur mise en conformité ne pourra pas être traitée dans le cadre de ce premier schéma pluriannuel (2026-2028).

SITE	URL
Éditions électroniques de l'ENC	http://elec.enc.sorbonne.fr
Du Cange - glossaire médiéval	http://ducange.enc.sorbonne.fr/
Dictionnaire des imprimeurs-lithographes du XIX^e siècle	http://elec.enc.sorbonne.fr/imprimeurs/ (nouvelle URL à déterminer)
Le Miroir des classiques	https://elec.chartes.psl.eu/miroir/
Site Mai68	http://el.enc.sorbonne.fr/mai68
Bibliographie des études diplomatiques et éditions d'actes et documents du Moyen Âge français	http://elec.enc.sorbonne.fr/bede/
Répertoire des architectes diocésains du XIX^e et du début du XX^e siècle	http://elec.enc.sorbonne.fr/architectes/
Chartes médiévales de l'abbaye de Saint-Denis (VII^e-XIII^e siècle)	http://saint-denis.enc.sorbonne.fr/
Esprit des livres (catalogues de vente)	http://elec.enc-sorbonne.fr/cataloguevente/

Theleme (ressources pédagogiques)	http://theleme.enc.sorbonne.fr/
Éditions électroniques (autres)	http://corpus.enc.sorbonne.fr/
Outils en ligne - Schémas ENC	http://developpements.enc.sorbonne.fr/
Positions de Thèses de l'ENC	https://theses.chartes.psl.eu
ADELE	https://adele.chartes.psl.eu/
e-NDP	https://endp.chartes.psl.eu/
ECCO – Édition collaborative des correspondances modernes	https://ecco.chartes.psl.eu/
Pyrrha	https://dh.chartes.psl.eu/pyrrha
Deucalion	https://dh.chartes.psl.eu/deucalion/
Applications en production de la MPN	https://dh.chartes.psl.eu/
Serveur IIIF	https://iiif.chartes.psl.eu/
DoTS – documentation de l'application DoTS-vue	https://dots.chartes.psl.eu/cookbook/
DoTS – documentation de l'API Dots	https://chartes.github.io/dots__documentation/api/
DoTS (application en développement)	À déterminer
DicoTopo	https://dicotopo.cths.fr/

SITES WEB DES PROGRAMMES DE RECHERCHE

Les sites web des programmes de recherche sont listés ici à titre indicatif. Leur mise en conformité ne pourra pas être traitée dans le cadre de ce premier schéma pluriannuel (2026-2028).

SITE	URL
Séminaire « Administration et archives »	https://archivadm.hypotheses.org/
Histoire de la pédagogie de la création artistique	https://h pca.hypotheses.org/
LostMa	https://lostma-erc.github.io/
CultureLab	https://www.culturelab.psl.eu/
Carnet de la Chaire UNESCO « Les archives au service des Nations et des Sociétés africaines »	https://ansa.hypotheses.org/
Histoire culturelle du cinéma	https://histcultcine.hypotheses.org/category/le-seminaire-hcc
Inventaire des sources du programme de recherches Histoire de la pédagogie de la création artistique	https://gshpca.hypotheses.org/
ANR-DFG GRACEFUL17 (Gouvernement de la grâce au XVII^e siècle)	https://graceful17.hypotheses.org/
ANR ACRONAVARRE (Actes royaux de Navarre XV^e-XVI^e siècles)	https://acronavarre.hypotheses.org/membres